



## CONCOURS ENQUÊTE - VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

VOUS AVEZ PARTICIPÉ À NOTRE ÉVÈNEMENT, COMPLÉTEZ NOTRE ENQUÊTE ET TENTEZ DE GAGNER 1 CHÈQUE CADEAU-SÉJOUR D'UNE VALEUR DE 200€ OFFERT PAR **LES GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES DE WALLONIE !**

Avec les GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES DE WALLONIE, vivez des séjours authentiques près de chez vous!  
Réservez en direct plus de 800 gîtes, chambres d'hôtes et hébergements insolites en Wallonie!

Les GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES DE WALLONIE, la garantie d'un accueil chaleureux pour un séjour inédit et inoubliable!

Une organisation de



En partenariat avec



Avec le soutien de la



# REGLEMENT DU CONCOURS ENQUETE

## Article 1 : Organisateur

Le concours Enquête est organisé par Ressources Naturelles Développement (asbl) dans le cadre de son événement annuel « Le Week-end du Bois et des Forêts » qui se déroule du 15 au 17 octobre 2021.

## Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est gratuit et ouvert à tous à l'exclusion des organisateurs du Week-End du Bois et des Forêts, des membres du jury chargés du dépouillage et du comptage et de leur famille. Le visiteur ayant participé au Week-End du Bois et des Forêts est invité à répondre à l'enquête de satisfaction se trouvant sur le site du week-end du bois ([www.leweekendubois.com](http://www.leweekendubois.com)).

Le concours a pour but de permettre à l'organisation de cet événement de connaître votre avis et de mesurer l'attrait du public à cet événement.

Les questionnaires devront être envoyés et réceptionnés pour le 4 novembre 2021 à 16h au plus tard. Ils peuvent être complétés directement en ligne, déposés chez un acteur participant ou envoyés soit :

- par La Poste à RND asbl, rue de la Fontaine, 17c – 6900 MARLOIE
- par mail à [j.simon@rnd.be](mailto:j.simon@rnd.be)

## Article 3 : Validité de la participation

Les questionnaires qui ne seront pas complétés entièrement seront exclus : le visiteur doit donner son avis à toutes les questions posées dans l'enquête. A défaut, le questionnaire ne pourra être valide.

## Article 4 : Période du concours

Le concours se déroulera du 15 octobre au 4 novembre 2021. Ressources Naturelles Développement se réserve la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date annoncée.

## Article 5 : Critères de sélection / Nomination du gagnant

Les questionnaires seront réceptionnés au plus tard le 4 novembre 2021 et dépouillés par un jury le 5 novembre 2021.

Le questionnaire doit être complété entièrement afin d'être valide.

Si celui-ci est validé, la réponse à la question subsidiaire permettra de départager les participants.

Seule la personne mentionnant un chiffre le plus proche de la réalité remportera le concours.

## Article 6 : Prix

Un chèque cadeau-séjour d'une valeur de 200€ offert par les Gîtes et Chambres d'Hôtes de Wallonie !

## Article 7 : Annonce des résultats

Le gagnant sera informé par mail et les résultats seront dévoilés sur le site internet et sur le Facebook de l'événement le 5 novembre 2021.

## Article 8 : Remise des prix

La marche à suivre pour bénéficier du chèque cadeau-séjour offert sera envoyée au gagnant par mail.

## Article 9 : Composition du jury

Il sera constitué des membres de l'asbl Ressources Naturelles Développement.

## Article 10 : Exclusions

Les responsables du concours se réservent le droit de ne pas prendre en considération les questionnaires qui ne seront pas complétés entièrement et ceux dont les réponses comporteront des anomalies.

Le participant ne pourra pas contester la décision des organisateurs.

## Article 11 : Responsabilité

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature.

En cas de force majeure, RND se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

## Article 12 : Opérations promotionnelles

Du fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise RND à utiliser son nom sur le site internet du Week-end du Bois et des Forêts et sur la page Facebook sans que cela n'ouvre droit à une quelconque rémunération ou indemnisation autre que le prix.

## Article 13 : Données nominatives

Les données nominatives recueillies dans le cadre de la participation à ce concours sont enregistrées et utilisées par RND pour les nécessités de leur participation et à l'attribution de leur gain.

Conformément au RGPD, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant. Toute demande devra être adressée par courrier à l'adresse de RND, 17C rue de la Fontaine – 6900 Marloie

## Article 14 : Obligations

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents.

Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

Une organisation de



En partenariat avec



Avec le soutien  
de la

